RITA Réseaux d'innovation et de transfert agricole dans les outre-mer	**Compte rendu réunion des animateurs des RITA** **du 29 novembre 2022** **14h00-15h30 Paris**	
Rédactrices : Sophie Cluzeau-Moulay et Mathilde Heurtaux	**Nb de pages :** **4**	**Date d'envoi :** 29/11/2022

Présents :	***Absent :***
Guadeloupe : Manuel Gérard et Camille Creignou *Guyane :* Elsa Oberlis *La Réunion :* Agathe Deulvot et Alizé Mansuy *Martinique :* Isabelle Jean-Baptiste *Mayotte :* Diane Rakotomanga *Métropole :* Sophie Cluzeau-Moulay, Frank Enjalric et Mathilde Heurtaux	*La Réunion :* Guillaume Insa

1. Actus

Mayotte

Diane : annonce de son départ au 15 février. Une offre de poste va paraître très prochainement.

Guadeloupe

Manu : pas de nouveau financement pour 2023. Réunion DAAF et Conseil régional.

- Bik'Agrinov aura lieu le 30 mars.
- Le CTCS ne paye plus les charges sociales.

La Réunion

Retour sur les AgroFert'Iles - session de novembre : 1 200 visiteurs, 230 intervenants, 70 ateliers, 31 conférences, 3 démos (matériel, fertilisation, désherbage).
À la demande de la DAAF, mise en place d'enquêtes de satisfaction pour avoir un retour des visiteurs => lourd à mettre en place ; point à améliorer pour les prochaines versions.
[En Guadeloupe, réflexion en cours pour le faire faire par des étudiants du lycée agricole avec mise à disposition de tablette et l'aide d'un prestataire pour traitement des données].

Côté RITA Canne, constat = échec, pas seulement dû à la période moins propice (campagne sucrière en cours). Très peu de visites au village de la canne, vu les coûts engendrés (mobilisation d'un grand nombre d'intervenant, entretien parcelle de démo).
AgroFert'Iles = n'attire pas les canniers. Événement à l'origine mis en place par Armeflhor sur la diversification végétale et reste très marqué par cet historique.
La canne continuera de se mobiliser pour l'édition Juniors 1 an sur 2.
Le RITA Canne fait beaucoup d'efforts sur des journées thématiques entre février et juin, qui rassemblent plus de monde.

Même constat mitigé du côté du RITA animal : les animations de bout de champ sont ce qui mobilise le plus les éleveurs. Réflexion en cours pour investir plus sur des journées techniques ou des manifestations plus grand public (Miel vert : plaine des Cafres ; foire de Bras-Panon).
[Expérience en Martinique avec le Salon de l'Agriculture de Martinique : ce qui attire le public, ce sont les microparcelles (dans des bassines) représentant un jardin en miniature. Cela permet de montrer des tests d'alternatives.]

Guyane

- Fiche de poste d'Elsa identique à celle de Delphine.. Prise de poste depuis un mois sans réelle feuille de route. Dépend de la Direction de l'aménagement (Amandine Soury pas encore remplacée).
- Contrat d'un an - convention sur assistance technique mesure FEADER 19. Poste assuré jusqu'à octobre 2023. Assure l'animation RITA et l'animation RRR. Peut basculer plus ou moins sur une mission ou une autre. Le RR va évoluer dans la forme. PEI-Agri à suivre. Le plus clair dans les actions = le RITA. De plus, la Région a l'intention de poursuivre la dynamique RITA en Guyane.
- Objectifs dans un premier temps :
  - faire un bilan avec les porteurs de projets de la dernière phase pour envisager le prochain AAP ;
  - faire un état des lieux sur la mise en œuvre des projets, instructions et paiement des dossiers et un point avec les services instructeurs pour proposer une formule d'AAP plus appropriée afin que les projets soient mis en œuvre plus rapidement et plus facilement. Grosses difficultés sur instructions demandes de paiement.
  - Fin année = période des séminaires et réunions de clôture. Elsa sera présente sur ces évènements pour communiquer sur ces projets et faire revivre la page RITA Guyane sur Coatis.
- Gros manque de dynamique collective au niveau du territoire. Pas d'animation Ecophyto en remplacement (suite au départ d'Elsa) à la Chambre. Le *GERHOPA* (= groupement d'employeurs) porte les postes de techniciens pour les structures de Guyane et paie mieux les techniciens que la Chambre, ce qui fait que cette dernière a de grosses difficultés pour recruter.

[Mathilde vient en Guyane du 11 au 14 décembre prochain pour lancer les RRDV. Possibilité de rencontrer Elsa le mercredi matin].

Martinique

- Lancement du volet agricole de la marque Terre de Martinique, qui valorise la production locale pas seulement agricole (cœur vert pour les produits agricoles). Différenciation de la partie agricole qui a fait l'objet de négociations et discussions. Pour le volet agricole, permet de différencier ce qui est produit en Martinique (pour le reste de la marque, concerne ce qui est produit ou assemblé en Martinique). Lancement prévu à la Chambre les 16 et 17 décembre prochains.

La chambre a monté la partie agricole. AMPI (association des moyennes et petites entreprises) porte le projet.

[Velléités en Guadeloupe de faire une distinction péï. Sortie marque prévue en début d'année prochaine, mais si en l'absence de financement, risque de ne pas tenir. Marque "MOSO TE LA" pour montrer la non-dangerosité des produits en ce qui concerne la chlordécone. Déposée à l'INPI. Travail avec un cabinet d'avocats spécialisés. Travail avec startup pour utiliser la blockchain. Ouverte à tous. Gros enjeu autour de la traçabilité. Travaille dans un premier temps avec les grandes surfaces.]

- Visite du Directeur des fermes Songhaï du Bénin. Agriculture agroécologique de circuit court, au centre du village.
- Visite d'apiculteurs martiniquais en Corse pour projet de marque Miel de Martinique.
- Prolongation des projets pour 2023 des projets RITA.
- Toujours pas de financement pour l'animation.

Corse infos
CORSICA INFURMAZIONE
vendredi 28 octobre 2022 corse matin 5

Le miel corse met la Martinique sur la piste d'envol pour l'AOP

Pendant quatre jours, une délégation de 26 professionnels du miel martiniquais a visité les ruches insulaires. Objectif : s'inspirer de l'AOP miel de Corse et le dupliquer sur leur île des Caraïbes pour enfin obtenir la précieuse appellation

Qu'est-ce que le miel de Martinique ? Face à une question aussi simple, la réponse devrait l'être tout autant. Et pourtant, dans ce cas-ci, même les premiers intéressés ne sauraient y répondre avec autant de précision qu'une abeille qui se dirige vers un nectar tout juste repéré.

C'est en tout cas pour tenter de trouver des premières pistes de solution à cette énigmatique interrogation qu'une délégation de 26 membres du syndicat des apiculteurs martiniquais, représentants du Parc naturel régional de Martinique (PNRM), du Pôle Agroressources et de recherche de la Martinique (PARM) a bravé l'air frisquet du matin à Altiani ce 26 octobre.

Objectif : en apprendre le plus possible sur l'appellation d'origine protégée (AOP) Miel de Corse, afin d'en reproduire un schéma adapté à leur île des Caraïbes si éloignée. Et pourtant. « *Bien sûr, le côté insulaire a fortement influencé notre choix mais il y a aussi le fait que le miel corse a été le premier en Europe à bénéficier d'une AOC* [appellation d'origine contrôlée] *puis d'une AOP. En partant de rien, le syndicat corse a montré la voie* », explique Patrice Persia, apiculteur professionnel et président du syndicat des apiculteurs martiniquais.

Comment est structurée la filière ? Quels sont les problèmes d'accès au foncier ? Y a-t-il d'autres interlocuteurs du miel en Corse ? Comment est financé l'AOP ? Pendant une heure, les questions s'enchaînent du côté des apiculteurs martiniquais. Une véritable déferlante d'interrogations d'où transpirent la passion pour leur métier et le besoin d'avancer, voire la nécessité de sauver l'identité d'un produit qui n'a pas encore ses lettres de noblesse. « *Nous étions dans la même situation en Corse. L'AOP a tout d'abord permis au miel corse de gagner une notoriété au niveau international et d'ouvrir de nouveaux horizons commerciaux mais il est surtout un garant de la qualité du produit et de ses caractéristiques* », confie Paul Tristani, apiculteur professionnel et membre fondateur du syndicat AOP Miel de Corse.

L'AOP bouclier identitaire

C'est précisément pour cela que la délégation martiniquaise a fait le déplacement dans le Centre Corse. « *Avant d'établir un cahier des charges pour créer une AOP, nous devons caractériser nos miels, c'est-à-dire savoir de quoi ils sont exactement faits et dans quelle proportion grâce à un travail scientifique comme l'ont fait les apiculteurs corses* », explique Patrice Persia. Miel multi-floraux, de pâturage, de glycérie, de campêche... Les essences de plantes tropicales sont nombreuses et permettent un large éventail de saveurs au charme tropical.

Problème, comment le différencier d'un miel importé en Martinique ? Pour l'heure, aucune traçabilité n'est possible. « *C'est en grande partie à cela que servira l'AOP. Martinique car le miel importé gagne du terrain en raison de son prix moins élevé* », soupire Patrick William en s'enveloppant plus profondément dans sa veste de cuir sombre.

Cet apiculteur professionnel et ancien président du syndicat martiniquais connaît la réalité des chiffres : « *Les consommateurs se tournent aussi vers le miel importé car nous n'arrivons pas à répondre à la demande annuelle de 400 tonnes de notre marché insulaire. Nous ne sommes que 150 apiculteurs recensés auprès du syndicat dont une soixantaine est professionnelle et nos 6000 ruches ne produisent que 80 à 100 tonnes de miel par an.* » Bien loin des 26 000 ruches corses et de ses 420 apiculteurs dont 160 sont professionnels.

D'île en île

Les deux territoires sont pourtant soumis aux mêmes contraintes, toutes proportions gardées. La petite île des Antilles est beaucoup moins grande que la Corse - 1 126 km² de superficie contre 8 722 km² - mais surtout, elle dispose d'un accès au foncier plus difficile. « *L'urbanisation est exponentielle et la majeure partie des terrains agricoles restent verrouillés car ils appartiennent encore aux descendants des premiers colons européens en plus d'être souvent inaccessibles à cause de la végétation. Il y a aussi un important phénomène de pillage des ruches sur l'île. Être apiculteur en Martinique, c'est prendre des risques* », indiquent plusieurs professionnels martiniquais.

Protectionnisme apicole

Contrairement à la Corse, la Martinique ne possède pas d'abeille endémique. « *Les premières auraient été importées par les colons européens selon l'Histoire. Mais bon, vous savez bien qu'elle est aussi écrite par ces mêmes colons* », confie Patrice Persia. Propriétaire de 200 ruches, il a la timide conviction qu'une abeille martiniquaise endémique existe. Avec de fortes chances pour rester aujourd'hui au rang de chimère car rien n'interdit le melting-pot des espèces dans ce département français. Les reines peuvent être importées de manière beaucoup moins restrictive, comme en France continentale. En Corse, l'arrêté ministériel du 1er juillet 1982 interdit l'introduction sur l'île de reines d'abeilles, de colonies et de matériels apicoles usagés en provenance du Continent, interdiction valable pour toutes les autres provenances afin d'éviter les maladies, les parasites tel que le Varroa destructor et protéger l'espèce endémique.

Déjà venus il y a dix ans, le apiculteurs martiniquais repartiront avec un espoir. Celui qu'un jour, le miel de Martinique soit reconnu et protégé grâce à son propre AOP. Un combat, plus qu'une aventure, mené par des professionnels désireux d'œuvrer pour leur île. « *Il ne manque plus qu'une volonté politique forte* », susurre-t-on au milieu du vol des abeilles corses qui auront montré la voie.

PIERRE-MANUEL PESCET

Ce 26 octobre, la délégation martiniquaise visitait les locaux et la miellerie de l'AOP Miel de Corse à Altiani. JOSÉ MARTINETTI

trairement à la Corse, la Martinique ne possède pas beille endémique. ARCHIVES CM

2. Avenir de l'animation inter-Dom

Frank : prise de conscience de la Direction du Cirad : bilan, quel positionnement pour la suite ? Réflexion en cours sur la poursuite de l'animation et quelle mise en lien avec la stratégie du Cirad dans les DOM. La DG a fait une mission en Guyane et aux Antilles. Pas encore traduite en prise de décision ou orientations précises.

Plusieurs constats : manque de réalisation, gouvernement qui a autre chose à faire, les tutelles ne réagissent pas, le rapport CGAAER a plombé le sujet, en termes de perception. L'essentiel des recommandations du rapport était adressé au MASA, qui ne bouge pas.
Le MASA ne bouge pas.

Deux objectifs :

- recherche de financement : renvoi sur l'Europe, mais pas grand monde prêt à y aller ;
- sensibilisation : besoin d'appui aux échelles régionales et transversales; il faut que les structures locales se mobilisent et demandent de l'aide.

Il va y avoir un creux de l'ordre de quelques mois.

Pour rappel, lien vers le rapport CGAAER : ICI.

Quid d'une réunion d'animateurs au SIA ?
Aucun des animateurs ne se déplacera à Paris à l'occasion du SIA en février-mars 2023, pour des raisons diverses (absence de financement, gros congrès sucrier en Inde la semaine avant le SIA).

Quelle suite donner à l'animation inter-Dom ?
Risqué de continuer à travailler bénévolement, on envoie le message qu'aucun financement n'est nécessaire.
A minima, continuer à faire circuler de l'information entre les Dom (au niveau du CSR) et entre partenaires de chaque DOM (pour maintenir la dynamique RITA, via des réunions de CSR et RAR).
FE : a obtenu du Cirad qu'il continue à héberger Coatis.

En prévision du prochain CSR
Partage en amont du ppt. Sensibiliser tout le monde à la question de l'avenir des RITA.

3. Prochaine réunion

Mardi 17 janvier 2023 - 13h00-14h30